



Paris, le 20 mars 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'UIMM La Fabrique de l'Avenir et trois organisations syndicales représentatives de la Métallurgie (CFDT, CFE-CGC, FO) se mobilisent pour assurer les modalités d'une activité industrielle dans des conditions sanitaires irréprochables.**

Alors que la France est confrontée à une crise sanitaire d'une envergure exceptionnelle, la préservation de la santé des Français est une priorité et tout doit être mis en œuvre pour enrayer l'épidémie du Covid-19.

L'UIMM, la CFDT Métallurgie (FGMM), la CFE-CGC Métallurgie et FO Métaux tiennent avant tout à exprimer leur soutien à tous ceux qui sont touchés par la maladie, ainsi qu'aux équipes soignantes, aux pompiers, à l'ensemble des forces de sécurité, à la Sécurité Civile et plus largement celles et ceux qui assurent une continuité de service.

Face à l'ampleur de la crise, l'heure est au rassemblement. L'UIMM et les trois organisations syndicales affirment d'une seule voix qu'il ne saurait y avoir d'autres priorités que celle de la santé de tous et donc des salariés de la Métallurgie et de leur famille.

Si beaucoup d'entreprises ont ainsi été contraintes de ralentir ou cesser leurs activités, il est également essentiel que la vie économique et sociale de la Nation, durement impactée par cette crise sanitaire, puisse être progressivement restaurée. Il en va de l'avenir de notre pays, de notre industrie et de ses emplois.

Fondamentalement attachés au droit pour chaque salarié de travailler en sécurité et de préserver sa santé, l'UIMM et les trois organisations syndicales demandent que les entreprises, pour assurer une continuité ou un retour progressif à l'activité :

- identifient en priorité les activités vitales nécessaires à leur fonctionnement, à celles des filières utiles au pays, ainsi que celles intra-filières ;

- adaptent scrupuleusement leur environnement de travail en mettant en place les mesures organisationnelles, collectives et individuelles qui permettent d'assurer la sécurité sanitaire de tous : distances de sécurité, gestes barrières, mise à disposition d'équipements individuels (gants, masques,...), produits désinfectants, lavage des vêtements de travail, nouvelle organisation du travail, etc.

L'objectif est ainsi d'assurer la sécurité de tous afin de permettre à chacun de retrouver la confiance et la sérénité nécessaire pour travailler. L'industrie doit, dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau, retrouver un niveau d'activité satisfaisant dans l'intérêt de l'ensemble de nos concitoyens.

#### **Contacts :**

**UIMM : C. Gallot – Directrice de la Communication – 06 07 526239 (cgallot@uimm.com)**

**FGMM - CFDT : Stéphane Destugues – Secrétaire Général – 06 74 77 80 14**

**FO Métaux : Frédéric Homez – Secrétaire Général – 01 53 94 54 00**

**CFE-CGC Métallurgie : Gabriel Artero – Président – 06 76 60 30 90 (gabriel.artero@fcmtm.com)**